

Réf: Dossier 444109

Avis de constitution

SOCIETE « VYNOFA SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBITE II CITE
HARMONIE LOT 3008 ILOT 202, Lot 3008, Ilot 202

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/09/2025 et enregistrés au CEPICI le 18/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VYNOFA SARL »

Objet : Résidences meublées, Gestion immobilière, Transport de personnes, Cave, Commerce.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBITE II CITE HARMONIE LOT 3008 ILOT 202, Lot 3008, Ilot 202

Dirigeant(s) Mlle NANVOU FABIOLA CAROLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10317 du 08/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61810/GTCA/RC/2025 du 08/10/2025

